

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 17 (1884)

Artikel: La prédestination dans la théologie paulinienne
Autor: Ménégos, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PRÉDESTINATION

DANS LA THÉOLOGIE PAULINIENNE ¹

Messieurs,

L'idée de la prédestination dans l'enseignement de saint Paul est une de celles qui, depuis les temps de la Réforme, ont préoccupé et divisé les théologiens protestants. Au XVI^e et au XVII^e siècle, elle a donné lieu à des luttes passionnées. Actuellement encore, elle est, en Ecosse et aux Etats-Unis, l'objet de vives controverses, qui ont produit de regrettables scissions. Chez nous, la discussion a, heureusement, un caractère plus pacifique ; mais la diversité de vues n'en est pas moins grande. Nous avons eu l'occasion de le constater récemment, quand, dans une de nos conférences théologiques, un pasteur hollandais a présenté un travail soigneusement étudié sur la prédestination paulinienne ². Les avis les plus variés se sont manifestés en cette circonstance. Si donc j'aborde aujourd'hui devant vous l'examen de la même question, je le fais dans le sentiment de toucher à un sujet d'un intérêt théologique actuel. L'enseignement de saint Paul a trop d'importance à nos yeux pour que nous ne nous appliquions pas à le saisir dans toute sa pureté.

¹ Rapport présenté, le 2 mai 1884, aux Conférences pastorales luthériennes, à Paris.

² Ce travail de M. Van Goens, docteur en théologie, a paru depuis, dans le numéro de mai (pag. 226-260) de la *Revue de théologie et de philosophie*, sous le titre : *Le rôle de la liberté humaine dans la prédestination paulinienne*. L'auteur conclut à la prédestination la plus absolue.

Commençons par bien poser la question.

Paul a-t-il été prédestinatien ou non ?

Je réponds : *oui* et *non*.

Oui, il a été prédestinatien. Il a enseigné la prédestination du peuple d'Israël pour son rôle providentiel dans l'œuvre de la rédemption du genre humain.

Non, il n'a pas été prédestinatien. Il n'a pas enseigné la prédestination éternelle de quelques hommes pour le salut, et d'autres pour la damnation.

Voilà, messieurs, les deux thèses auxquelles m'ont amené mes études des écrits de l'apôtre, et dont je vais essayer de fournir la preuve biblique.

Avant de passer à la discussion, je dois faire une remarque que je ne crois pas sans importance. Pour résoudre notre question, ce n'est pas l'idée de l'*homme*, mais l'idée de *Dieu* qu'il nous faut étudier dans l'enseignement de saint Paul. En d'autres termes : la question n'est pas anthropologique, mais théologique, au sens restreint de ce mot. C'est pour avoir méconnu ce point de vue et pour s'être mal orienté dans les épîtres pauliniennes que plus d'un théologien a fait fausse route.

Certes, l'étude de l'anthropologie est nécessaire pour la solution de notre question ; mais elle n'est qu'un moyen, et non un but. C'est une étude préparatoire, auxiliaire, qui sert à éclairer le sujet ; mais le sujet lui-même est relatif à l'*idée de Dieu*. La question est celle-ci : Comment Paul conçoit-il Dieu ? Le conçoit-il comme un souverain absolu, qui, selon son bon plaisir, et sans tenir compte des dispositions de ses sujets, sauve les uns et condamne les autres ? Ou le conçoit-il comme un souverain qui veut les sauver tous, et ne condamne que ceux qui, par une libre détermination personnelle, s'opposent à sa volonté et repoussent obstinément son salut ?

Examinons les textes.

Un premier fait qui me semble incontestable, c'est que Paul a enseigné la *liberté initiale* de l'homme. Nos premiers parents ont été créés libres. Ils pouvaient obéir au commandement de

Dieu. Quand ils ont désobéi, ils l'ont fait librement ; et la mort a été un châtement mérité.

Cela ressort clairement du chapitre V de l'épître aux Romains. « Par un seul homme, dit Paul, le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort ; et ainsi la mort a passé sur tous les hommes, parce que tous ont péché. » (Rom. V, 12.) « La mort est le salaire du péché. » (Rom. VI, 23.)

L'allusion au récit de la chute, dans la Genèse, est manifeste. Or, dans ce récit, il n'est question, ni de près ni de loin, d'une prédestination divine. Au contraire ; loin d'être naturellement et fatalement voué au péché et à la mort, l'homme est créé à l'image de Dieu : pur, libre, parfait en son genre. « Dieu vit tout ce qu'il avait fait, dit la Genèse, et voici, cela était *très bon*. » (Gen. I, 31.)

Il n'y a de même nulle trace d'idées prédestinatiennes dans les écrits de saint Paul, lorsqu'il parle de la chute de nos premiers parents. Fidèle à l'esprit du récit biblique, l'apôtre accentue l'offense faite à Dieu par la désobéissance d'Adam ; il s'applique à mettre en lumière la responsabilité et la culpabilité du premier couple, et la justice de Dieu dans le châtement. L'idée de la liberté initiale de l'homme est exactement la même chez Paul que dans l'Ancien Testament. L'apôtre dit, du reste, lui-même explicitement que l'homme a été *créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables*. (Eph. IV, 24.)

Je conclus de ce fait que Paul n'a pas enseigné la prédestination au sens calviniste. Il n'a pas enseigné que Dieu a créé un certain nombre d'hommes pour les damner. Il n'a pas enseigné qu'Adam, en tombant dans le péché, a réalisé un décret éternel de Dieu¹. Une telle idée est absolument étrangère à la pensée paulinienne. La chute d'Adam, selon l'apôtre, a été un acte de détermination personnelle, *contraire à la volonté de Dieu*.

¹ Calvin : « Dico Deum non modo primi hominis casum et in eo posterorum ruinam prævidisse, sed arbitrio suo dispensasse... Non pari conditione creantur omnes : sed aliis vita æterna, aliis damnatio æterna præordinatur... Cadit homo, Dei providentia sic ordinante. » (*Institutio* III 2, 5, 23, 27. Edit. Gen. 1585.)

L'interprétation calviniste est donc déjà erronée à son point de départ.

Faisons maintenant un pas de plus, et voyons si Paul n'aurait pas été *infralapsaire*.

Vous savez, messieurs, qu'il y a deux sortes de prédestinatiens : les *supralapsaires* et les *infralapsaires*. Les premiers enseignent que Dieu a créé un certain nombre d'hommes pour les sauver et d'autres pour les damner, et que la volonté de l'homme n'est absolument pour rien dans son salut ou dans sa condamnation. C'est la théorie de Zwingli, de Calvin et en général des prédestinatiens conséquents. D'autres, moins logiques mais un peu plus tendres, rejettent l'idée d'un décret éternel, et ne font dater la prédestination que de la chute. D'après eux, l'humanité, créée libre, est tombée par sa propre faute et se trouve sous le coup d'une condamnation justement méritée ; mais Dieu, selon son bon plaisir et sans tenir nul compte des dispositions des hommes, choisit dans la masse des pécheurs quelques individus pour les sauver, abandonnant les autres à leur juste condamnation. C'est la doctrine des *infralapsaires*. Elle a triomphé au synode de Dordrecht, en 1618. D'après ses partisans, elle aurait été professée par saint Paul.

En reconnaissant que, dans la doctrine paulinienne, la chute est un acte de libre détermination, ces théologiens échappent à notre première critique. Ils font preuve d'un sens exégétique supérieur à celui des prédestinatiens rigides. Toutefois je ne saurais me ranger à leur avis.

Certes, d'après Paul, la chute d'Adam a entraîné celle de toute sa race. L'humanité entière est sous le coup de la condamnation. Paul accentue à diverses reprises le πάντες, *tous*. *Tous* ont péché, *tous* sont coupables, il n'y a pas un juste, pas même un seul. (Rom. III, 9-12.)

Mais quand l'apôtre se représente Dieu en face de cette dégradation universelle, quel est le sentiment qu'il lui attribue ? Est-ce, comme le pensent les *infralapsaires*, une pitié capricieuse, choisissant arbitrairement quelques-uns pour les sauver, et laissant impitoyablement les autres dans leur perdition ?

Non, messieurs, ce n'est pas là le cœur du Dieu de saint Paul. « Dieu, dit-il, les a placés tous sous la condamnation, *afin de faire miséricorde à tous*, » ἵνα τοὺς πάντας ἐλεήσει. (Rom. XI, 32).

Remarquez, messieurs, ce ἵνα, *afin que*. Il nous fait connaître l'intention de Dieu, sa pensée intime, le but qu'il poursuit, le vœu de son cœur divin et paternel. Loin de prédestiner quelques-uns à la condamnation, loin d'abandonner insouciamment un seul pécheur à son sort mérité, Dieu, dans sa miséricorde infinie, a le *désir ardent* de les sauver tous.

C'est afin de les sauver tous qu'il a envoyé son Fils au monde et qu'il a accompli la grande œuvre rédemptrice, à la prédication de laquelle l'apôtre Paul a consacré sa vie. La *croix de Christ*, cette croix que l'apôtre prêche aux Juifs et aux païens avec un courage et une ardeur infatigables, est la manifestation la plus éclatante de cet amour de Dieu qui surpasse tout entendement, la révélation pour ainsi dire visible et tangible de ce cœur miséricordieux qui ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous parviennent à la connaissance de la vérité. (1 Tim. II, 4; comp. IV, 10.) Le *salut de tous*, c'est le *but de l'Evangile*.

Nous voilà, messieurs, bien loin des doctrines prédestinatrices. La théorie des infralapsaires n'est pas plus soutenable que celle des calvinistes rigoureux.

Mais comment expliquer qu'en présence de ces témoignages si clairs et si précis des théologiens distingués aient pu être amenés à attribuer à Paul des doctrines absolument contraires aux principes fondamentaux de son enseignement?

Nous n'avons pas à chercher bien loin les causes de cette erreur. C'est qu'en effet il est question, dans la théologie paulinienne, d'une *prédestination*, d'une libre élection de Dieu. Seulement les exégètes calvinistes se sont mépris sur la nature, sur le caractère de cette prédestination. Son *but* n'est pas, comme ils l'ont pensé, le salut de quelques-uns et la condamnation des autres, mais le *salut de tous*.

Voici comment l'apôtre développe cette idée.

L'humanité déchue est *incapable de se sauver par ses propres forces* ; elle est entièrement corrompue et va au-devant d'un juste jugement. Si Dieu veut la sauver, il faut qu'il le fasse par un *acte de pure grâce*, sans aucun mérite du côté de l'homme. C'est ce que Dieu a fait. Il a conçu un admirable *plan de salut*, qui devait se *réaliser dans l'histoire* et aboutir au sacrifice expiatoire et à la résurrection du Christ. « C'est lui (le Christ) que Dieu a destiné à être une victime propitiatoire. » (Rom. III, 25.)

Pour l'exécution de ce plan, Dieu avait besoin d'un *peuple* chargé de préparer les voies de la rédemption. (Rom. III, 1, 2.) Mais où trouver ce peuple ? L'humanité entière était plongée dans la corruption. (Rom. III, 9-19.)

Ici se place, dans la théologie paulinienne, un acte de *prédestination*, au sens le plus absolu du mot, un souverain acte de bon plaisir de Dieu : *l'élection du peuple d'Israël*. Dieu choisit Israël parmi les nations pour en faire un instrument dans l'exécution de son plan de salut. Cette idée de l'élection et de la mission providentielle d'Israël est exposée aux chapitres IX, X et XI de l'épître aux Romains.

L'apôtre tient à bien faire sentir aux Israélites que, s'ils ont été privilégiés, ils ne le doivent d'aucune façon à leurs mérites, mais uniquement au bon vouloir de Dieu. Voici comment il leur démontre le *néant de leurs prétentions*. Esaü et Jacob, dit-il, les enfants jumeaux de Rebecca, étaient encore dans le sein de leur mère, ils n'avaient fait ni bien ni mal, et cependant, « *afin que l'élection de Dieu subsistât, sans dépendre des œuvres, mais uniquement de la volonté de celui qui appelle*, il fut dit à Rebecca : Le plus grand sera assujetti au plus petit. » (Rom. IX, 11, 12)

Le choix de Dieu dans l'élection d'Israël a donc été un acte absolument libre et gracieux. Les Juifs n'ont aucun droit d'en tirer vanité. « Car, ajoute l'apôtre pour bien accentuer sa pensée, Dieu a dit à Moïse : *Je fais miséricorde à qui je fais miséricorde, et j'ai compassion de qui j'ai compassion*. Ainsi cela ne dépend ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais

de Dieu qui fait miséricorde. » (Rom. IX, 15, 16.) Israël ne peut aucunement se prévaloir devant Dieu de son élection, pas plus qu'un vase ne peut s'attribuer le mérite d'être un vase d'honneur plutôt que de déshonneur. « Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ? » (Rom. IX, 20, 21.) La libre élection d'Israël pour son rôle providentiel ne pouvait être exprimée en termes plus catégoriques.

Entraîné par son sujet, l'apôtre ne recule pas devant des expressions paradoxales. On sent qu'il s'ingénie à poursuivre jusque dans ses derniers retranchements et à détruire jusque dans ses racines la présomption invétérée des Juifs, qui se croyaient des droits supérieurs à ceux des païens, et les attribuaient à leurs mérites, à leurs vertus, à leur descendance d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, à leur titre de peuple élu de Dieu. Paul met à néant toutes ces prétentions, toute cette vanité de la justice propre, *afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu*. (1 Cor. I, 29 ; Rom. III, 27-30.) Enlever à l'homme tout sujet de glorification personnelle, et attribuer toute gloire à Dieu, c'est là, nous le savons, la grande préoccupation de saint Paul. Cette préoccupation devait s'affirmer avec une énergie exceptionnelle, dans ces moments de lutte, en présence de l'outrecuidante infatuation des Juifs.

Après avoir ainsi exposé l'élection d'Israël, Paul en formule clairement le *but*. Ce but, nous l'avons indiqué, c'est le *salut de tous* : ἵνα τοὺς πάντας ἐλέησῃ. (Rom. XI, 32.) Voilà, messieurs, la *conclusion* des trois chapitres relatifs à la prédestination d'Israël.

Et alors, jetant un coup d'œil rétrospectif sur ces merveilleuses dispensations de Dieu pour le salut de l'humanité pécheresse, et saisi d'émotion et d'admiration, l'apôtre s'écrie : « O profondeur de richesse de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles ! Car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller ? Qui lui a donné le premier, pour qu'il ait à recevoir en retour ? C'est de lui, et par lui, et pour lui que sont toutes choses. A lui la gloire dans tous les siècles ! Amen ! »

Qu'est-ce, messieurs, qui a arraché à l'apôtre ce cri d'admiration et d'adoration ? C'est l'insondable miséricorde de Dieu, accomplissant l'œuvre rédemptrice pour le salut de l'humanité tout entière.

Demandez-vous, messieurs, si un théologien prédestinien peut éclater en un pareil cri de reconnaissance, quand il voit son Dieu créer des gens pour les damner. Demandez-vous s'il peut célébrer ainsi les profondeurs de la sagesse et de la science de Dieu, quand il ne voit chez ce Dieu qu'un favoritisme capricieux qui sauve, on ne sait pourquoi, les uns et laisse périr les autres. Non, messieurs, le Dieu des prédestinés ne saurait arracher au cœur de l'homme les cris d'admiration et de reconnaissance dont débordent le cœur de saint Paul. — *Decretum horrible!* s'écrie Calvin. — Ce qui fait tressaillir le cœur de l'apôtre, c'est le ἵνα τοὺς πάντας ἐλθέσῃ, — « afin de faire miséricorde à tous ! »

Maintenant vient se poser une nouvelle question. Si Dieu veut sauver tous, *pourquoi n'en sauve-t-il effectivement qu'un certain nombre?* et pourquoi les autres périssent-ils ? Car, sous ce rapport, les prédestinés voient plus juste que les universalistes, qui attribuent à saint Paul la doctrine du salut final de tous les hommes. D'après Paul, il y aura, au dernier jour, des *rachetés* et des *réprouvés* ; et alors le jugement de Dieu sera définitif, irrévocable.

Il s'agit donc d'examiner si l'apôtre n'aurait pas été inconséquent avec ses propres prémisses, et si, après avoir affirmé que Dieu veut sauver l'humanité tout entière, il n'aurait pas admis que cependant Dieu fait un choix arbitraire dans cette humanité. Une pareille contradiction, pour un théologien de la force de saint Paul, pour un aussi vigoureux dialecticien, serait vraiment bien étrange. Aussi verrons-nous que, loin de se contredire, l'apôtre reste conséquent avec ses principes jusqu'au bout ¹.

¹ La thèse de l'inconséquence de saint Paul a été soutenue avec talent, dans les deux conférences, par M. le pasteur Etienne Coquerel. Ce théologien combat avec raison la tendance qui voudrait faire de saint Paul

La prédestination d'Israël a réalisé son but prochain, son but historique : elle est arrivée à son terme et à son épanouissement en Jésus-Christ. Et l'œuvre rédemptrice du Christ est concentrée dans sa mort expiatoire et dans sa glorieuse résurrection. (Rom. IV, 25 ; 2 Cor. V, 15.) En Jésus-Christ, l'humanité est *virtuellement* réconciliée avec Dieu, et *chaque individu* est appelé par l'Evangile à participer à cette réconciliation. C'est là, en résumé, la doctrine paulinienne de la rédemption.

J'en retiens un point important pour notre question. Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, est considéré comme le représentant, non d'une partie seulement de l'humanité, mais de l'humanité *tout entière*. Il est le « second Adam. » (1 Cor. XV, 45-47.) Son œuvre a, de même, un caractère universel : « Si un est mort pour tous, dit Paul, *tous* sont morts » (2 Cor. V, 14.) L'œuvre du Christ répond ainsi absolument au but de l'élection d'Israël, au vœu de Dieu, de faire miséricorde à *tous*. La rédemption opérée sur la croix embrasse le genre humain tout entier. C'est la négation de la doctrine prédestinienne.

Rappelons aussi avec quelle énergie Paul affirme que l'évangile n'est pas seulement pour les *Juifs*, mais aussi pour les *Grecs*, pour les Scythes et les barbares, pour les circoncis et les incirconcis, en un mot, pour tous les hommes. (Rom. I, 14-17 ; III, 29 ; Col. III, 11 ; 1 Tim. IV, 10.) Cette thèse universaliste est un des éléments essentiels de ce que Paul appelle *son Evan-*

un théoricien, un doctrinaire. L'apôtre était, comme l'a fort bien dit M. Coquerel, de la trempe des prophètes, des missionnaires, des hommes d'action, qui ne se préoccupent guère de la logique et sont facilement amenés à se contredire. Je reconnais toute la valeur de ces considérations et je me rallierais peut-être à la thèse de M. Coquerel si les assertions contradictoires qu'il signale chez Paul se trouvaient à quelques années de distance, ou si elles s'étaient produites dans des circonstances différentes. Il me serait déjà beaucoup plus difficile d'admettre des contradictions à la même page. Mais ce que je n'admets pas, c'est que Paul ait pu, d'une haleine, faire le raisonnement suivant : « Dieu a prédestiné les uns au salut, les autres à la damnation, — afin de les sauver tous. » Cela ne serait plus de l'inconséquence, mais du non-sens.

gile. Christ est le rédempteur de toute l'humanité; et tous les hommes sont appelés à bénéficier des fruits de sa rédemption. Personne n'est exclu par un décret éternel de Dieu. N'est exclu que celui qui s'exclut lui-même, malgré les efforts de Dieu pour le sauver.

Oui, le salut est offert à tous; mais l'homme est libre de l'accepter ou de le repousser. *Dieu ne fait violence à personne*. Il ne sauve pas l'homme contre son gré. Il ne lui octroie pas le salut. De même qu'il a respecté sa liberté lors de la création, de même il la respecte après la rédemption.

La prédication de l'Evangile place l'individu devant une nouvelle alternative : celle de l'acceptation par la *foi*, ou du rejet par l'*incrédulité*. La foi est la condition du salut. « L'Evangile, dit Paul, est une puissance de Dieu pour le salut de *tous ceux qui croient*, παντὶ τῷ πιστεύοντι. (Rom. I, 16; comp. Gal. III, 22.) C'est la doctrine paulinienne par excellence : la doctrine de la *justification par la foi*. Elle suppose la libre décision de l'homme.

L'enseignement de l'apôtre, à cet égard, est d'une netteté qui ne laisse rien à désirer. Dans le passage même relatif à la prédestination historique d'Israël, Paul compare Israël à un olivier franc et les païens à un olivier sauvage, et il dit, en s'adressant aux païens : « Les branches de l'olivier franc ont été retranchées *pour cause d'incrédulité*; et toi, tu subsistes *par la foi*. Ne t'abandonne point à l'orgueil, mais crains; si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il pourrait bien ne pas t'épargner non plus. Vois donc la bonté et la sévérité de Dieu : la sévérité à l'égard de *ceux qui sont tombés*, la bonté envers toi, à *condition que tu demeures ferme dans cette bonté*; autrement, tu seras aussi retranché. Eux de même, *s'ils ne persistent point dans l'incrédulité*, ils seront entés. » (Rom. XI, 20-23.) On ne saurait affirmer d'une manière plus explicite que la cause déterminante du salut ou de la condamnation n'est pas un acte arbitraire de Dieu, mais la foi ou l'incrédulité de l'individu, c'est-à-dire une *décision libre et personnelle*.

Jamais Paul n'en appelle à un décret éternel de Dieu, quand

il parle de son propre salut. Il admet si bien la possibilité d'une chute du croyant qu'il dit de lui-même : « Malheur à moi si je n'évangélise !.. Je mortifie mon corps, *de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté.* » (1 Cor. IX, 16, 27). Cela n'est pas la parole d'un prédestinien.

Mais l'apôtre n'enseigne-t-il pas que la nature humaine est foncièrement corrompue, et que la foi est un don gratuit de Dieu ? Dès lors, Dieu n'accorderait-il pas cette foi salutaire, selon son bon plaisir, à quelques individus seulement, sans l'accorder à d'autres ? Et n'aurions-nous pas, en dernière analyse, la confirmation de la thèse prédestinatienne ?

Non, messieurs, saint Paul ne fait pas de son Dieu un dispensateur capricieux de la foi. Le Dieu de saint Paul est la vérité même. En *offrant* le salut à tous, il met tous *à même de l'accepter*. Il donne à tous la *faculté de croire*. Et cette faculté, il la leur donne, non par un acte d'autorité, mais par un moyen psychologique : par la *prédication de l'Evangile*. « La foi, dit l'apôtre, vient de la prédication, et la prédication vient de la parole de Dieu. » (Rom. X, 17.) « Dieu vous a appelés par l'Evangile. » (2 Thes. II, 14.)

L'Evangile, selon saint Paul, est une *puissance de Dieu*, — *δύναμις θεοῦ*. (Rom. I, 16 ; 1 Cor. I, 18.) Cette puissance empoigne l'homme dans le centre de sa vie spirituelle, le travaille, le régénère, en fait une nouvelle créature. Elle le soustrait ainsi à la servitude du péché et lui rend sa *liberté initiale*, afin qu'il puisse librement se déterminer pour ou contre l'Evangile, c'est-à-dire pour ou contre Dieu. Nous voyons par là, messieurs, que, dans la pensée de Paul, la liberté morale est un élément constitutif de la nature humaine ; et nous sommes plus éloignés que jamais des doctrines prédestinatienues.

A ces arguments tirés des textes, je pourrais en ajouter un tiré de l'histoire. L'éducation de Paul s'est faite sous l'influence d'un double courant d'idées : des *doctrines de l'Ancien Testament*, d'une part, et de la *philosophie judéo-grecque*, d'autre part. Cette double influence apparaît dans tous ses écrits. Eh bien, ni dans l'Ancien Testament ni dans la philosophie helléniste, il n'y a aucune trace d'un enseignement prédestinien au

sens calviniste. Partout nous trouvons l'affirmation de la libre détermination de l'homme pour son salut ou pour sa perdition ; partout nous trouvons l'idée d'un Dieu à la fois juste et miséricordieux, nulle part celle d'un Dieu créant des hommes pour les damner, ou laissant périr des pécheurs, sans faire aucun effort pour les sauver. La doctrine prédestinatienne, tant infralapsaire que supralapsaire, est absente de toute la théologie du siècle apostolique, des écrits de Paul aussi bien que de ceux de Jean, chez Pierre et Jacques aussi bien que dans l'épître aux Hébreux, chez les apologètes du I^{er} et du II^{me} siècle aussi bien que chez les Pères de l'Eglise d'Orient. Ce n'est qu'avec saint Augustin qu'elle fait son apparition dans l'Eglise. On n'en trouve nulle trace avant lui. Et saint Augustin lui-même ne serait pas tombé dans cette erreur s'il avait été à même de bien comprendre les épîtres pauliniennes.

Soit, me dira-t-on peut-être, saint Augustin s'est mépris sur la pensée de saint Paul. Mais comment tant d'autres théologiens, après saint Augustin, ont-ils pu tomber dans la même erreur ? Comment Calvin a-t-il pu encore exagérer la doctrine augustinienne ? Comment d'éminents théologiens modernes peuvent-ils attribuer à Paul la prédestination au sens calviniste ?

Il ne suffit pas de répondre que ces théologiens, dans leur exégèse, partent d'idées préconçues sur la corruption de l'homme ou sur l'absoluité de Dieu. Je ne nie nullement l'influence des prémisses théologiques sur l'exégèse ; mais il y a aussi des théologiens antiprédestinatien qui interprètent les écrits de Paul dans le sens d'Augustin ou de Calvin. Il doit donc y avoir dans les écrits de Paul même, en dehors de ce que nous avons déjà vu, des idées qui provoquent, ou du moins facilitent, cette méprise.

Nous touchons ici à un des points les plus délicats de notre étude. Il s'agit, en effet, de débrouiller quelques idées qui viennent s'enchevêtrer, non certainement dans la pensée même de Paul, mais dans l'exposé de sa doctrine.

Nous avons mis en relief l'idée paulinienne de la *prédestina-*

tion historique d'Israël. Cette idée ressort clairement des textes, et elle est précise en elle-même. Mais ce n'est pas une idée simple. Au contraire, elle est très complexe. Elle suppose des *prémisses* et implique des *corollaires* qui, dans les écrits de l'apôtre, n'apparaissent qu'incidemment, et que nous devons nous appliquer à dégager.

L'une de ces prémisses, c'est que, depuis la chute, l'homme n'est plus libre. Il est *déterminé dans le sens du mal*. « Je trouve en moi, dit l'apôtre, cette loi que, quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi... je suis l'esclave de la loi du péché... je suis vendu au péché. » (Rom. VII, 14, 21, 25.) C'est parce que toute l'humanité est ainsi déterminée que Dieu a dû commencer par faire un acte de libre élection. Toute la rédemption porte ce caractère de gratuité absolue. *A ce point de vue*, chaque individu qui est sauvé l'est, en dernière analyse, par un acte de la libre volonté de Dieu ; *et la volonté de l'individu n'est pour rien dans son salut*. C'est le point de vue auquel s'est placé Luther, dans son livre du *Serf-arbitre*, et, en général, dans sa théologie.

Or nous voici en présence d'une thèse paulinienne contradictoire avec notre thèse précédente, qui rapportait le salut à une libre détermination de l'individu. Il suffit de ne pas remarquer que la contradiction n'est qu'apparente pour entrer dans la fausse voie qui mène les logiciens à outrance, dont la pensée n'est pas retenue par des considérations d'un autre ordre, aux conclusions extrêmes.

Ayons bien soin de distinguer la *détermination* et la *prédestination*. Depuis la chute, tous les hommes sont *déterminés*, et tous sont déterminés *dans le sens du mal* ; ils sont incapables de se sauver eux-mêmes, et la *rédemption* qui leur est offerte et accordée en Jésus-Christ, est un acte de *pure miséricorde*. Mais nous avons vu que la rédemption ne leur est pas octroyée malgré eux. Ils restent libres de l'accepter ou de la repousser. S'ils périssent, c'est leur propre faute ; s'ils sont sauvés, ils le doivent uniquement à la grâce de Dieu.

Ainsi se concilie l'idée de la *détermination* et celle de la *liberté*. Ainsi s'explique aussi notre sentiment de *dépendance*

absolue de Dieu, et notre sentiment tout aussi positif de *responsabilité*. Il n'y a point de contradiction entre les deux idées ; et leur synthèse est la négation des doctrines prédestinatiennes.

Une autre particularité de l'idée paulinienne, c'est qu'en Jésus-Christ la *prédestination historique* vient se rencontrer et se confondre avec l'*élection individuelle*. C'est là une des conceptions les plus originales et les plus fécondes de la pensée spéculative de l'apôtre. Il voit la prédestination d'Israël aboutir au Messie et se réaliser en lui. La rédemption opérée par le Christ met fin au rôle providentiel du peuple élu. Jésus-Christ *se substitue à ce peuple* et concentre toute l'élection en sa personne. Il est le *Prédestiné*, l'Elu par excellence. L'homme qui, *par la foi*, s'unit mystiquement avec le Christ, devient un *membre du corps de l'Elu* ; il devient ainsi lui-même un *prédestiné*. « Dieu, dit saint Paul, nous a élus en Christ, » ἐξελέξατο ἡμᾶς ἐν αὐτῷ.) Eph. I, 4 ; comp. v. 5, 11 ; Col. III, 11 ; Rom. VIII, 33.) Tous ceux qui sont « en Christ » — ἐν Χριστῷ — sont des « prédestinés. » Les autres sont des réprouvés, non par un décret éternel de Dieu, ni parce que Dieu n'aurait rien fait pour les sauver, mais parce que leur incrédulité les place en dehors du Christ, de l'Elu. Désormais le *peuple élu* n'est plus Israël « selon la chair, » mais Israël « selon l'esprit, » c'est-à-dire le peuple chrétien, l'Eglise, le « corps de Christ. » (Rom. IV, 16 ; Eph. I, 23 ; Col. I, 18.)

D'après Paul, comme on le voit, la prédestination a suivi une *évolution*. L'élection historique d'Israël, en passant par Jésus-Christ, est devenue l'élection individuelle des croyants. Le salut des croyants est la réalisation de la pensée de Dieu lors de la vocation d'Abraham. L'Eglise chrétienne n'est que le prolongement, en un sens spirituel, du peuple d'Israël. Voilà pourquoi saint Paul appelle les chrétiens des *élus* ; et voilà aussi pourquoi les chrétiens eux-mêmes se considèrent et se sentent comme tels. A ce point de vue, le chrétien est vraiment un *prédestiné*, et il ne doit son salut qu'à la *libre élection*, à la *pure grâce*, à la « bonne volonté » de Dieu, κατὰ τὴν εὐδοκίαν τοῦ θελήματος αὐτοῦ. (Eph. I, 5, 9.)

C'est la solution à laquelle se sont arrêtés, avec un instinct

théologique très juste, mais avec une exégèse insuffisante, les auteurs de la Formule de Concorde. Voici leur thèse : *Aeterna praedestinatio in Christo et nequaquam extra Christum consideranda*. (Art. XI.) Ils ont donné la vraie solution, sans réussir à en fournir la preuve scientifique. La difficulté provient de la richesse des antithèses pauliniennes, au milieu desquelles il n'est pas toujours facile de se retrouver.

Cela nous explique comment, de nos jours encore, des théologiens distingués, ne se rendant pas compte de la transformation qu'a subie la notion paulinienne de la prédestination et ne remarquant pas la diversité des idées sous le même terme, ont pu se méprendre sur la pensée de l'apôtre et lui prêter des doctrines prédestinatiennes étrangères à sa notion de Dieu et de l'homme.

Après avoir arrêté ainsi les grandes lignes de la pensée de Paul, nous pourrions entrer dans le *détail*, et examiner une série de questions intéressantes se rapportant plus ou moins directement à notre sujet. Il s'agirait, par exemple, d'élucider le rapport entre la liberté morale du chrétien et la liberté que l'apôtre reconnaît au Juif et au païen ; car Paul dit aussi de l'homme inconverti qui se livre au péché : il est *inexcusable* ἀναπολόγητος. (Rom. II, 1.) Puis il faudrait étudier dans quel sens la rédemption, selon Paul, a un *effet rétroactif*, quel est le sort des païens morts avant la venue du Christ, et le sort de ceux qui meurent sans avoir entendu la prédication de l'Evangile. Il y aurait à examiner quelle est la part de Dieu et celle de l'homme dans l'éclosion des dispositions favorables à l'Evangile, dans la *genèse de la foi*. Et dans cet ordre d'idées rentrerait l'exégèse de quelques passages, tels que Rom. VIII, 29, 30 ; Act. XIII, 48, où l'apôtre parle de la grâce prévenante de Dieu chez les Juifs et les païens. En ce qui touche l'*élection d'Abraham*, il y aurait lieu d'examiner si, selon Paul, Dieu n'a pas choisi Abraham de préférence à un autre, eu égard à la foi du patriarche, foi que Paul dit explicitement avoir existé chez Abraham avant sa vocation. Il s'appuie même sur ce fait pour prouver que l'Evangile du salut par la foi ne s'adresse pas

seulement aux Juifs, mais aussi aux païens. (Rom. IV, 9-12.) L'apôtre distingue donc entre la vocation d'Abraham comme individu, et l'élection d'Israël comme nation chargée d'un rôle providentiel dans la réalisation du plan divin de la rédemption. Ici aussi, nous entrevoyons, dans la pensée de l'apôtre, la synthèse entre la prédestination divine et la liberté morale de l'homme.

La pensée de Paul est si riche et si complexe que les questions surgissent en foule à mesure qu'on étudie les textes. Je regrette, messieurs, de ne pouvoir entrer dans ces détails ; mais cette étude nous entraînerait beaucoup trop loin. Du reste, elle ne modifierait en rien les résultats acquis. C'est, au contraire, avec ces résultats, fondés sur l'ensemble de l'enseignement de Paul et sur les principes fondamentaux de sa théologie, qu'il nous faut élucider les quelques obscurités de détail qui peuvent se présenter. En ce qui me touche, mes études de détail n'ont fait que confirmer et corroborer les résultats généraux que j'ai eu l'honneur de vous exposer.

Je termine en résumant, dans 12 propositions, l'enseignement de saint Paul tel qu'il ressort de notre étude.

1^o Dieu a créé l'homme libre, et celui-ci est tombé par sa propre faute.

2^o La chute de nos premiers parents a entraîné celle de toute leur race ; par conséquent tous les hommes se trouvaient sous le coup de la même condamnation.

3^o Dieu, dans sa miséricorde, désirait sauver toute l'humanité.

4^o Pour atteindre ce but, il a conçu un plan de salut, qui devait se réaliser dans l'histoire.

5^o Pour exécuter ce plan, il lui fallait un peuple appelé à recevoir ses révélations, à les transmettre de génération en génération, et à donner le jour au Messie, Fils de Dieu et Rédempteur du monde.

6^o A cet effet, Dieu a choisi le peuple d'Israël, sans nul égard pour ses dispositions intérieures, par un souverain acte de bon plaisir.

7^o Le rôle historique et providentiel d'Israël est arrivé à son terme et à son épanouissement en Jésus-Christ.

8° Jésus-Christ est l'élu de Dieu par excellence.

9° Par la foi, l'homme s'unit mystiquement au Christ; il devient un membre de son corps, et participe à son élection.

10° Par l'Evangile, l'homme est mis dans la possibilité de croire en Jésus-Christ et d'être sauvé.

11° La foi est un acte de libre détermination de l'individu.

12° Ceux qui ne croient pas, périssent par leur propre faute.

Ces résultats, messieurs, me semblent nettement établis par les textes. Je conclus donc, sans aucune hésitation, que les doctrines prédestinatiennes, infralapsaires et supralapsaires, sont également étrangères à la théologie paulinienne, et que le Dieu de l'apôtre est un Dieu *vraiment* miséricordieux, qui veut faire miséricorde à tous.

E. MÉNÉGOZ.